

RÔLE ET RESPONSABILITÉ DES PARENTS DANS LE SUIVI-ÉVALUATION DU TRAVAIL SCOLAIRE À DOMICILE : CAS DE LA CIRCONSCRIPTION D'ÉDUCATION DE BASE (CEB) DE KONGOUSSI II AU BURKINA FASO

Tinsakré KONKOBO

École normale supérieure (ENS), Burkina Faso

konkobo_tinsakre@yahoo.fr

&

Abdoulaye OUEDRAOGO

École normale supérieure (ENS), Burkina Faso

oued_abdoul2011@yahoo.fr

Résumé : Cet article résulte d'une recherche de terrain. Il traite de la question du suivi-évaluation du travail scolaire à domicile par les parents en milieu rural en interrogeant le rôle de chaque acteur. Point n'est besoin de démontrer l'importance du suivi des élèves à domicile car cela participe pleinement à leur réussite. Si en milieu urbain les gens comprennent aisément qu'il faut suivre les travaux scolaires des enfants à la maison, en milieu rural le problème est très préoccupant. A travers cette recherche terrain nous avons interviewé les différents acteurs de l'éducation, en l'occurrence les enseignants, les parents d'élèves et les élèves eux-mêmes afin de situer les responsabilités. Les résultats de la recherche démontrent que chacun a une part de responsabilité. En effet, certains enseignants en plus de ne pas donner suffisamment d'exercices de maisons aux élèves, ne font pas un travail de sensibilisation auprès des parents afin de les amener à suivre les travaux des enfants à la maison. Au niveau des parents, les raisons de l'insuffisance du suivi des enfants sont essentiellement liées au manque de temps, l'analphabétisme et le manque d'intérêt à l'école des enfants. En ce qui concerne certains enfants, le jeu, la télévision, le manque d'électricité, etc. sont les principales causes du fait qu'ils ne traitent pas les exercices de maisons. L'étude fait une ouverture sur une autre recherche concernant l'autorité du maître en dehors de la classe.

Mots clés : Suivi parental ; Réussite scolaire ; Enseignants ; Elèves ; Parents

ROLE AND RESPONSIBILITY OF PARENTS IN THE MONITORING AND EVALUATION OF SCHOOL HOMEWORK: THE CASE OF THE BASIC EDUCATION DISTRICT (CEB) OF KONGOUSSI II IN BURKINA FASO

Abstract : This article is the result of field research. It deals with the issue of monitoring and evaluation of school work at home by parents in rural areas by questioning the role of each actor. There is no need to demonstrate the importance of monitoring students at home because it fully contributes to their success. While in urban areas people easily understand the need to follow children's school work at home, in rural areas the problem is very worrying. Through this field research we interviewed the different actors of education, in this case teachers, parents of students and students themselves in order to situate the responsibilities. The results of the research show that everyone has a share of responsibility. Indeed, some teachers, in addition to not giving enough home exercises to students, do not raise awareness among parents in order to get them to follow the children's work at home. At the parental level, the reasons for insufficient follow-up of children are mainly related to lack of time, illiteracy and lack of interest in children's school. As for some children, play, television, lack of electricity, etc. are the main causes of the fact that they do not

process home exercises. The study therefore invites each actor to play their role in increasing children's chances of success.

Keywords: Parental follow-up; Academic success; Teachers; Students; Parents

Introduction

Dans la quête d'une éducation de qualité, les autorités du Ministère de l'éducation nationale du Burkina Faso se sont engagées depuis 1998 dans une nouvelle approche de l'encadrement pédagogique. Cette approche préconise une plus grande responsabilisation des enseignants dans la réussite scolaire de leurs élèves. En effet, la loi 013/96/AN portant loi d'orientation de l'éducation stipule à son article 50 que « *les enseignants sont responsables de l'ensemble des activités pédagogiques des élèves auxquels ils apportent une aide au travail personnel* ». Pour ce faire des outils ont été élaborés et mis à leur disposition leur permettant de recueillir des données d'une évaluation, de les analyser pour diagnostiquer eux-mêmes les disciplines qui posent des problèmes d'apprentissage aux élèves, d'en rechercher les causes, puis de proposer et de mettre en œuvre des activités de remédiation qu'ils auront eux-mêmes identifiées et planifiées.

Depuis, des plans d'amélioration individuels et collectifs sont élaborés et mis en œuvre par les enseignants chaque année dans leurs classes en vue d'améliorer les performances scolaires de leurs élèves. Malheureusement, des difficultés liées à l'insuffisance d'apprentissage à domicile persistent chez bon nombre d'élèves. Dans leurs analyses pour identifier les causes des faibles performances des élèves, les enseignants ont identifié un certain nombre de causes. Parmi les causes évoquées par les enseignants figurent en bonne place l'insuffisance de suivi des enfants à domicile alors que le rôle des parents est important dans la réussite de l'école des enfants.

À travers ce sujet nous entendons analyser les pratiques quotidiennes des enseignants pour voir si elles sont à même de susciter une certaine motivation des élèves à faire du travail scolaire à domicile. Aussi par cette étude, entendons-nous analyser certaines attitudes des parents d'élèves vis-à-vis du travail scolaire à domicile. Et enfin nous examinerons le comportement des élèves eux-mêmes vis-à-vis du travail scolaire à domicile.

1. Notre constat sur la situation du suivi des élèves à domicile

P. Meirieu (1995) affirmait : « *Quoi qu'on dise, chacun sait bien que, entre les enseignants et les parents, le feu couve sous la cendre et que le calme apparent ne peut pas tout à fait cacher les inquiétudes, les agacements, voire les colères réciproques.* ». Il poursuit en ces termes : « *tant que l'emploi était à peu près garanti au sortir de l'École, la population ne pouvait que se tenir à distance d'une institution perçue comme à peu près efficace* ». De nos jours, face aux exigences du marché du travail, au chômage grandissant, aux déperditions scolaires et toutes les conséquences que cela peut engendrer on convient que l'école ne peut plus être l'affaire des seuls professionnels de l'éducation et qu'il est essentiel de donner une bonne base aux jeunes et ce dès l'école primaire. Selon la périodisation traditionnelle d'Elkonin (1971), l'activité d'apprentissage pour les

enfants du primaire, qui ont entre 6 à 10 ans, est primordiale. C'est en effet à cet âge effectivement que l'activité de l'enfant se forme entraînant avec elle de nouvelles structures psychologiques déterminant les particularités des autres activités de l'enfant (jeu, travail, etc.) et C. Chiland (1989) de renchérir : « *C'est au cours préparatoire que le processus de l'échec scolaire s'enclenche* »

Par conséquent c'est à la « racine » qu'il sied de combattre les échecs scolaires c'est-à-dire dès l'école primaire.

C'est pourquoi, dans la recherche d'une éducation de qualité pour tous, les autorités du ministère de l'éducation de base du Burkina Faso ont initié en 1998 une approche dite « nouvelle approche » de l'encadrement pédagogique. Dans ce cadre, des outils ont été mis à disposition des enseignants à savoir le plan d'amélioration individuel (PAI) qui est élaboré et mis en œuvre par l'enseignant lui-même pour solutionner les contre-performances de ses élèves dans une discipline donnée et le plan d'amélioration collectif (PAC) qui est élaboré et mis en œuvre par une équipe d'une école pour solutionner les contre-performances communes aux élèves de toute une école dans une discipline données. Mais c'est sur le PAI que nous allons nous appesantir car il est spécifique à chaque classe. Chaque enseignant dans sa classe utilise un PAI pour recueillir les informations issues d'une évaluation. Ces informations permettent à l'enseignant de faire une analyse pertinente pour déceler les points forts et les points faibles des élèves de sa classe afin de déterminer les raisons de ces forces de même que les causes des faiblesses constatées dans certaines disciplines, afin de proposer des activités pédagogiques de remédiation susceptibles de relever le niveau des élèves. M. Crahay (1996) fait remarquer à ce propos que « *Pour pratiquer cette régulation de l'apprentissage des élèves, il importe que l'enseignant se donne ou dispose de moyens appropriés pour :*

- *recueillir des informations utiles,*
- *interpréter les réponses et, surtout, analyser les erreurs des élèves,*
- *adapter les activités d'enseignement ultérieures en fonction de l'interprétation faite des informations recueillies. »*

C'est ainsi que dans la recherche des causes possibles des faiblesses des enfants, constatées dans certaines disciplines, les enseignants ont identifié entre autres causes l'insuffisance de suivi du travail scolaire à domicile. Le tableau suivant indique l'ampleur de cette cause évoquée par les enseignants.

Tableau 1 : PAI indiquant l'ampleur de la cause « manque de suivi à domicile

Années scolaires	Nombre de PAI Reçu par la Circonscription de l'Education de Base	PAI Ayant retenu le manque de suivi scolaire comme une cause des faibles performances des élèves	Pourcentage
2013-2014	90	60	66,66
2014-2015	67	47	70,14
2015-2016	77	60	77,92
2016-2017	76	54	71,05
2017-2018	94	45	47,36

Source : bureau encadrement pédagogique

La fréquence avec laquelle ce justificatif revient dans les plans d'amélioration individuels, nous a amené à nous pencher sur la question. Bien que légitime, cette raison apparaît à notre sens comme une sollicitation et un doigt accusateur envers les parents sur leur attitude vis-à-vis du travail scolaire à domicile. Certes, de nombreuses études ont montré le rôle central que la famille joue dans la réussite scolaire de leurs enfants. À ce propos S. Yameogo (2013) reprenant les propos O. Greard (1989) affirmait que « *l'éducation publique ne peut réussir qu'à condition que la famille la prépare, la soutienne et la complète* ». De leur côté les parents d'élèves estiment le plus souvent que la réussite scolaire des élèves relève de la responsabilité des enseignants ou alors évoquent leur manque de compétence pour encadrer les enfants à domicile surtout en milieu rural. Comme l'a si bien fait remarquer J. Morin (2012) « *ils jugent que les affaires scolaires de leurs enfants relèvent de la responsabilité de l'école et qu'ils n'ont pas à s'y impliquer ou ne le peuvent pas (n'en n'ont pas la compétence ni le loisir)* ».

Là également bien que ces propos relèvent une réalité qui peut constituer un blocage dans le suivi du travail scolaire des élèves à domicile, ils nous semblent un prétexte pour se soustraire à leur rôle parental et rejeter l'entière responsabilité des insuccès de leurs enfants sur les enseignants.

Il est évident que les enseignants sont les principaux acteurs dans les activités d'enseignement/apprentissage. Ils interagissent avec les élèves pour l'acquisition des connaissances. Leur responsabilité est plus étendue dans la réussite ou l'échec scolaire que celle des parents. O. Reboul (1980, p.160) nous conforte dans notre position quand il affirme que « *les maîtres disposent du pouvoir d'encourager ou de décourager, de stimuler ou de bloquer, d'éveiller des questions ou de les étouffer. C'est lui qui peut faire de l'enseignement autre chose qu'une sélection continue* ».

Cependant, les enseignants laissés seuls sans les autres acteurs ne sauraient réussir leur travail. Ils ont besoin du soutien de toute la communauté éducative. A. Feyfant (2015) relève que « *les enseignants reprochent souvent aux parents de ne pas suffisamment vérifier le travail, de se décharger de cette tâche de supervision sur l'étude, l'aide aux devoirs ou la fratrie.* » Pour P. Perrenoud (2000), parents et enseignants pratiquent souvent un "dialogue de sourd". Dans une étude menée par J. C. Meunier (2013), il soulignait ceci à propos des devoirs à la maison que « *la place des parents dans la scolarité des enfants est tout sauf claire ! Pas claire dans les textes légaux, pas claire pour les chefs d'établissements et les enseignants, et encore moins claire dans la tête des parents eux-mêmes !* »

1.1. La responsabilité des élèves

Dans ce jeu d'accusation réciproque entre parents d'élèves et enseignants, que dire des élèves eux-mêmes dans le manque du suivi du travail scolaire à domicile ? En effet, si les élèves eux-mêmes ne sont pas engagés dans les activités en classe, ils le seront encore moins dans les activités scolaires à domicile. Or les élèves sont les acteurs de leurs apprentissages. C'est ce que M. Lachapelle et N. Bednarz (1994) semblent confirmer quand ils affirment que « *les connaissances ne sont ni transmissibles ni neutres ; elles sont construites, négociées, habitées par un projet et maintenues tant et aussi longtemps qu'elles permettent à leurs auteurs et à leurs auteures d'organiser de façon viable leur "réalité"* ». Ces mêmes auteurs soulignant le rôle actif et constructif de l'apprenant affirment que : « *le processus de changement doit être assuré par l'apprenant et non seulement*

par l'enseignant ; l'apprenant est le principal acteur de ce processus, puisqu'il s'agit de sa propre restructuration. ». Par conséquent, l'engagement de l'élève est déterminant aussi bien pour les apprentissages en classe que pour le travail scolaire à domicile. C'est pourquoi J. Morin (2012) estime que « tous les élèves doivent pouvoir apprendre en classe, avec l'enseignant à faire des devoirs à la maison ».

Quelle peut être donc la part de responsabilité des différents acteurs en présence c'est-à-dire des enseignants, des parents d'élèves et des élèves eux-mêmes dans ce manque de suivi du travail scolaire à domicile ? À propos du rôle important que joue chacun des trois acteurs clefs dans la réussite ou l'échec scolaire, C. Chiland (1989) affirmait que : « aucune réforme des structures de l'école ou des méthodes d'enseignement dans les textes n'aura d'efficacité si elle ne passe pas par un changement dans les mentalités des enseignants, des parents, des enfants ». C'est dire que le suivi scolaire ne sera effectif que quand chacun de ces acteurs prendra conscience de son rôle et de la nécessité d'une interaction entre eux.

Un autre constat non moins important est que les résultats des acquis scolaires obtenus par la région du Centre-Nord du Burkina Faso en 2014 sont assez préoccupants. En effet, cette région a réalisé un score de 34% en français pour les élèves du CP1 et occupe le treizième rang dans le classement par région. Leurs aînés du CE2 n'ont pas fait mieux. Ils ont réalisé un taux de réussite de 34,5% et occupent le même rang que ceux du CP1. Nous estimons que si les parents veillent au travail scolaire à domicile avec le soutien des enseignants, cela peut impacter positivement les rendements scolaires et du même coup améliorer les indicateurs ci-dessus. Nous pensons aussi que l'insuffisance du travail scolaire à domicile est imputable à une faible planification des activités à mener à la maison dans la collaboration école/famille. Que comprend-on par parents ?

1.2. Les parents

Pour le dictionnaire le Grand Robert, il s'agit du père et de la mère, des procréateurs, des géniteurs. Néanmoins il existe des familles monoparentales ou recomposées. Ce sont les personnes avec qui on a des liens de parenté. Dans le contexte de notre étude, les parents désignent les personnes avec qui vit l'élève. Il peut donc s'agir des parents biologiques ou des tuteurs. On désigne également ces personnes sous l'appellation famille.

J. Morin (2012) distingue en ce qui concerne le suivi scolaire quatre types de parents :

- Les familles de bonne volonté mais qui ont un sentiment d'impuissance : ils se contentent de répéter superficiellement les conseils de l'enseignant sans aller au-delà. Le monde scolaire leur reste le plus souvent étranger ;
- Les parents qui ne savent pas comment faire : ils essaient de mettre en pratique les conseils des enseignants et répètent leurs efforts mais reconnaissent manquer de guides et d'étapes pratiques.
- Les parents familiers à l'éducation souvent de niveau socioculturel élevé : ils ajustent les conseils en actions pratiques adaptées à leur situation, mais n'hésitent pas à trier dans les suggestions voire à se révéler très critique quant aux diagnostics ou injonctions prononcés par les enseignants. Le rapport à l'école n'est donc pas le même pour tous les parents d'élèves.

- Les parents indifférents : ils jugent que les affaires scolaires de leurs enfants relèvent de la responsabilité de l'école et qu'ils n'ont pas à s'y impliquer ou ne le peuvent.

1.3. Le travail scolaire

Selon le dictionnaire le Grand Robert, le travail est un ensemble d'activités humaines coordonnées en vue de produire ou de contribuer à produire ce qui est utile ou jugé tel ; c'est l'état, la situation d'un homme qui agit en vue d'obtenir un tel résultat. Il a pour synonyme action, activité, labeur, ouvrage. Dans le domaine scolaire, le travail se résume aux activités d'enseignement/apprentissage.

Pour ce dictionnaire, scolaire est relatif ou propre aux écoles, à l'enseignement qu'on y reçoit et aux élèves qui les fréquentent. Exemples : travail scolaire, succès scolaire etc. C'est également ce qui évoque les exercices de l'école, qui a quelque chose d'apprise et de livresque.

Le travail scolaire est donc l'ensemble des activités, des tâches qui ont trait à l'école. À domicile, le travail scolaire de l'enfant concerne les apprentissages des leçons, l'effectuation des exercices à la maison, à l'initiative du maître, d'un parent, de l'élève lui-même ou de toute autre personne.

1.4. L'échec scolaire

L'échec est selon le dictionnaire le Grand Robert, le fait d'échouer, le revers dans une entreprise. C'est le revers éprouvé par quelqu'un qui voit ses calculs déjoués, ses espérances trompées.

Crahay, (1996) donne la définition suivante de l'échec comme étant une « *situation où un objectif n'a pas été atteint.* ». Selon V. ISAMBERT-JAMATI (1992) repris par Crahay, (1996), il faut attendre les années soixante pour voir apparaître de nombreux articles consacrés à ce thème. Il précise qu'au début des années cinquante, on l'utilisait pour désigner « *les enfants qu'on s'attend à voir réussir et qui sont cependant en échec* ». Quand il s'agissait des enfants des milieux populaires on utilisait l'expression « *débile légère* » ou on n'en parle même pas. Il rappelle qu'à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, on désignait les élèves en difficultés comme « *vicieux, réfractaires, ascolaires, rebelles, asociaux, paresseux ou encore peu doués, inintelligents, débiles.* »

Pour notre part, l'échec scolaire est une situation dans laquelle l'élève éprouve des difficultés à apprendre et est soit mis hors du système scolaire soit en instance de l'être si des mesures spéciales ne sont pas prises à son égard. C'est ce que semble dire W. Hutmacher (1993) cité par Crahay, (1996) quand il affirme que : « *les acteurs (enseignants, parents et élèves notamment) considèrent en général que l'échec est véritablement consommé lorsqu'un redoublement est décidé, celui-ci leur apparait comme le signe tangible de l'échec scolaire* » et Crahay (1996) de conclure que « *on considérera dès lors le doublement et sa conséquence naturelle, le retard, comme des indicateurs valables de l'échec scolaire* ».

2. La méthodologie

Ce chapitre résume le dispositif mis en œuvre pour recueillir les données permettant d'appréhender concrètement la responsabilité des différents acteurs dans

la quasi-inexistence de suivi du travail scolaire à domicile. Les données ainsi recueillies nous permettront de vérifier les hypothèses formulées.

2.1. Les méthodes et techniques utilisées

La démarche méthodologique a consisté à une approche à la fois quantitative et qualitative. Nous avons utilisé le questionnaire et guide d'entretien comme outil de recherche pour recueillir les données.

L'échantillonnage non probabiliste a été utilisé.

Le traitement des données a été fait par compilation en utilisant le logiciel Excell pour ce qui est des données quantitatives. Les données qualitatives ont été traitées à l'aide de l'analyse de contenu à travers une synthèse des réponses pour les questions à valeur qualitatives.

2.2. Le champ de l'étude

Notre avons choisi pour aire géographique, la circonscription d'éducation de base (CEB) de Kongoussi II située dans la province de Bam. La province du Bam couvre neuf communes que sont : la commune urbaine de Kongoussi, les communes rurales de Bourzanga, de Rollo, de Tikaré, de Sabcé, de Nasséré, Guibaré, de Rouko et de Zimtanga. La CEB de kongoussi II relève de la Direction Provinciale de l'Éducation Préscolaire, Primaire et Non Formelle (DPEPPNF) du Bam. La DPEPPNF du Bam compte onze (11) CEB dont trois dans la commune urbaine de Kongoussi et une dans chacune des communes rurales de son ressort territorial.

2.3. Le déroulement de l'enquête

Afin de collecter les données, les enquêtes se sont déroulées du 13 au 20 mars 2018. Les questionnaires à l'adresse des enseignants ont été déposés dans les casiers des écoles prévus à la CEB pour la transmission du courrier aux écoles. Les directeurs d'écoles ont procédé à leur enlèvement puis se sont chargés de leur distribution aux enseignants de leurs écoles pour renseignement. Après que les fiches aient été renseignées, les directeurs d'écoles les ont collectées puis nous les ont fait parvenir à la CEB.

Pour ce qui concerne les élèves, nous nous sommes rendus personnellement dans les écoles. Les élèves devant constituer l'échantillon ont été choisis de façon aléatoire dans les classes de CM2. Six écoles abritant des classes des CM2 ont été retenues pour l'enquête. Avec l'aide des maîtres titulaires de ces classes nous avons choisi dans chacune des classes 6 élèves dont 3 filles et 3 garçons. Nous avons aussi tenu compte de leur capacité à répondre par écrit aux questions. Après l'échantillonnage, le directeur a procédé à notre présentation aux élèves. Chaque élève procédait de façon autonome au renseignement de la fiche.

Pour ce qui est des entretiens avec les parents d'élèves, nous avons, avec l'aide des directeurs d'école, pris rendez-vous avec les parents des élèves concernés par l'enquête dans les enceintes des écoles. À ce niveau, il nous était difficile de rechercher la parité entre les femmes et les hommes. Nous estimons que l'un ou l'autre des parents

pourrait se présenter, tout dépend de leur calendrier ou leur décision. L'entretien a été individuel avec chacun des parents sur la base de notre guide d'entretien et les réponses ont été transcrites sur support papier. Nous avons réalisé l'entretien avec les parents qui se sont présentés à l'école.

3. Les résultats

3.1. Les causes de l'insuffisance du travail à domicile évoquées par les élèves

Tableau 2 : Les raisons évoquées par les élèves qui disent ne pas apprendre à la maison

Raisons évoquées	Nombre d'occurrences
Manque de lumière	05
Manque d'annales	01
Occupations domestiques	01
Occuper à visionner des films	01
Total	08

Source : réalisation issue de nos données

Il ressort de ce tableau que cinq au moins des sept élèves disent que le défaut d'éclairage la nuit justifie le fait qu'eux n'apprennent pas à la maison. Une fille a surtout relevé le volume du travail domestique qui fait qu'elle n'apprend pas à la maison. Ainsi écrit-elle : « *le soir si je quitte à l'école arrivé à la maison ma mère me dit de préparer, de laver les enfants, d'enlever l'eau ce sa qui m'empêche de ne pas apprendre les leçons* ». Ces propos traduisent à notre entendement la frustration d'une fille qui semble avoir la volonté d'apprendre mais à qui la mère n'accorde pas le temps matériel pour le faire. Un garçon parmi les sept reconnaît que c'est parce qu'il regarde les films qu'il n'apprend pas ses leçons.

Tableau 3 : Etat de l'engagement des parents dans le suivi à domicile

Questions n° 7 à 12	Réponses			Pourcentage		
	Oui	Non	Total	Oui	non	Total
Est-ce que tes parents te demandent souvent ce que tu as fait à l'école ?	25	11	36	69,44	30,56	100
Est-ce qu'à la maison tes parents te disent d'apprendre tes leçons ?	36	00	36	100	00	100
Est-ce que tes parents ou quelqu'un d'autre te donnent des exercices à faire à la maison ?	15	21	36	41,66	58,34	100
Est-ce que tes parents sont à côté pour te surveiller quand tu apprends tes leçons à la maison ?	26	10	36	72,22	27,78	100
Est-ce qu'à la maison quelqu'un te pose des questions quand tu finis d'étudier à la maison ?	25	11	36	69,45	30,55	100

Source : réalisation issue de nos données

3.2. Les causes de l'insuffisance du travail à domicile évoquées par les enseignants

Tableau 4 : Causes du suivi insatisfaisant selon les enseignants

Topiques des causes évoquées	Nombre d'occurrences	Pourcentage
Manque de temps (indisponibilité des parents) dû à l'orpaillage	24	26,38
Analphabétisme	18	19,78
Ignorance de la valeur de l'école	17	18,69
Désintéressement	9	09,89
Ignorance de la valeur du suivi	7	07,69
Pauvreté des parents	6	06,59
Déception	4	04,39
Réticence des élèves	4	04,39
Travaux domestiques	2	02,20
Total	91	100

Source : réalisation issue de nos données

3.3 Les causes de l'insuffisance du travail à domicile évoquées par les parents

Tableau 5 Degré de soutien apporté aux enfants dans les activités scolaires à domicile par leurs parents

Questions	Oui	Taux	Non	Taux
Demandez-vous souvent à votre enfant ce qu'il a fait à l'école ?	29	93,54	2	6,46
Est-ce qu'à la maison vous demandez à votre enfant d'étudier ?	31	100	00	00
Votre enfant dispose-t-il d'éclairage uniquement pour ses études ?	24	77,41	7	22,53
À la maison quelqu'un pose-t-il des questions à votre enfant sur ce qu'il a appris ?	3	9,67	28	90,33
À la maison quelqu'un donne-t-il des exercices à faire à votre enfant ?	10	32,25	21	67,75
Est-ce qu'à la maison vous indiquez à votre enfant les leçons qu'il doit apprendre ?	3	9,67	28	90,33
Est-ce que quelqu'un à la maison arrive à expliquer à votre enfant ce qu'il ne comprend pas ?	11	35,48	20	64,52
Votre enfant a-t-il un emploi du temps pour ses études à la maison ?	1	3,22	30	96,78
À la maison, avez-vous l'œil sur votre enfant pendant qu'il étudie ?	25	80,64	6	19,35

Source : réalisation issue de données d'enquête

4. Commentaire et analyse des résultats

L'indisponibilité ou le manque de temps de certains parents a été évoqué aussi bien par les élèves, les enseignants et les parents d'élèves. Cet état de fait peu trouver son explication dans la pauvreté qui sévit particulièrement en milieu rural et qui poussent les jeunes hommes à s'adonner à l'orpaillage parfois loin de leur famille.

Il y a également que des enseignants, des élèves et des parents d'élèves ont évoqué le fait que des élèves passent leur temps devant les écrans de télévisions au détriment des études. Cette situation a conduit certains enseignants à proposer que les parents interdisent aux enfants de regarder les émissions à la télévision. Nous estimons qu'au lieu d'interdire l'accès des émissions télévisées aux enfants, les parents pourraient régler les horaires de sorte que les enfants puissent regarder certaines émissions à caractère éducatif que les parents vont choisir pour eux car tout ce que l'enfant regarde à la télévision n'est pas toujours mauvais.

Des parents d'élèves ont retenu que le fait d'interdire les châtiments corporels à l'école est une raison qui fait que les élèves n'apprennent plus leurs leçons à domicile. Pour eux, c'est ce qui fait que les enfants n'ont rien à craindre même s'ils n'apprennent pas leurs leçons. Ces parents se souviennent de la pédagogie appliquée à leur époque qui était la coercition. Aujourd'hui la tendance est de faire de l'enfant l'artisan de son savoir. Ce qui exclue toute contrainte. Ils ne savent probablement pas que la connaissance sur la nature de l'enfant a beaucoup évolué. Ils ignorent peut-être aussi que notre pays a ratifié un certain nombre de textes relatifs aux droits de l'enfant.

Les résultats de notre recherche ont montré que le travail scolaire à domicile n'est pas suffisamment organisé ni par les enseignants ni par les parents. Il est aussi ressorti de l'étude que les activités de maison ne font pas l'objet de programmation ni de concertation entre les enseignants et les parents d'élèves. En sus, de nombreux parents d'élèves ne sont pas assez engagés dans les activités scolaires à domicile. Enfin des élèves eux-mêmes ont des attitudes négatives concernant le travail scolaire.

Conclusion

La problématique du suivi parental se pose avec acuité de nos jours. La précarité des conditions de vie familiale expose des familles à toute sorte de manquements vis-à-vis des droits de l'enfant. Pour les enseignants, de nombreux parents ne remplissent pas leur devoir parental de suivi scolaire et plus particulièrement le suivi à domicile, ce qui expliquerait les nombreux échecs scolaires. Pour les parents, l'école n'arrive pas à assurer la réussite de leurs enfants. Ce qui fait dire à Asdih (2012) que « *Les enseignants se centrent sur une logique de transmission, ils attendent des familles qu'elles aident l'élève à achever ou à préparer les tâches effectuées dans le temps scolaire. Les parents se centrent sur une logique de développement personnel et familial et attendent de l'école qu'elle garantisse des contenus, des règles et des perspectives professionnelles* ».

Partant du postulat que la collaboration entre l'école et la famille peut favoriser une scolarité réussie, nous nous sommes interrogés sur le rôle et la responsabilité des acteurs c'est-à-dire le rôle des enseignants, des parents d'élèves et des élèves dans le faible suivi scolaire à domicile. Dit autrement, nous nous sommes interrogés sur

l'engagement des différents acteurs pour que les élèves fassent effectivement ce que le travail en dehors de l'école.

La motivation pour une telle recherche était d'ordre personnel mais surtout en lien avec nos pratiques du métier d'enseignant.

La démarche méthodologique a consisté à une approche à la fois quantitative et qualitative. Nous avons utilisé le questionnaire et guide d'entretien comme outil de recherche pour recueillir les données.

Le traitement des données a été fait par compilation pour ce qui est des données quantitatives et à une synthèse des réponses pour les questions à valeur qualitatives.

Les résultats auxquels nous sommes parvenus montrent une insuffisance d'engagement des différents acteurs, une faible organisation du travail scolaire à domicile ainsi qu'un manque d'action concertée des acteurs en présence.

Pour un meilleur suivi du travail à domicile, parents, enseignants s'accordent à dire que les acteurs doivent se concerter pour identifier les tâches à accomplir par chacun. La réussite de cette activité si capitale dépendra de l'engagement de chacun et de tous.

Ce travail de recherche au-delà des insuffisances a, nous l'espérons, levé un coin du voile sur le suivi parental à domicile. Mais le sujet est loin d'être épuisé. C'est pourquoi en perspective, nous nous disons que des études ultérieures pourraient scruter les aspects comme l'autorité du maître en lien avec le travail scolaire en dehors de la classe.

Références bibliographiques

Ouvrages généraux

- ARCHAMBAULT, J., & Roch, C. (1996). *"Vers une gestion éducative de la classe"* Paris : Gaetan Morin. Consulté le Août 16, 2017
- CHILAND, C. (1989). *"L'enfant, la famille, l'école"* Paris : P. u. France
- CRAHAY, M. (1996). *"Peut-on lutter contre l'échec scolaire?"* Bruxelles : DeBoeck Université.
- MEIRIEU, P. (1987). *"Apprendre...oui, mais comment ?"* Paris : ESF
- MEIRIEU, P. (1995). *"enseigner, scénario pour un métier nouveau"* Paris : ESF
- MEIRIEU, P. (1999). *Le choix d'éduquer éthique et pédagogie* Paris : ESF
- PERRENOUD, P. (1994). *Métier d'élève et sens du travail scolaire.* Paris : ESF
- REBOUL, O. (1980). *"Qu'est-ce qu'apprendre."* Paris : Presse Universitaire de France

Mémoires et thèses

- TAMBOURA, F. (2012). *" Les enjeux de la communication famille-école dans la réussite scolaire des élèves. Mémoire de fin de formation à la fonction de Conseiller d'Education, Ecole Normale Supérieure de l'Université de KOUDOUGOU (ENS/UK).*

YAMEOGO, S. M. (2013). "*Rôle des parents dans la réussite scolaire de leurs enfants au niveau de l'enseignement de base dans la commune rurale de Ramongo*" Mémoire pour l'obtention d'une licence en sociologie Université de Ouagadougou Burkina Faso.

Rapports

MENA. (2012). Conférence Annuelle des Encadreurs Pédagogiques, cahier du participant. Burkina Faso

MENA. (2015). Conférence Annuelle des Encadreurs Pédagogiques, cahier du participant. Burkina Faso

Webographie

FEFANT, A. (2011, Juin). "Les effets de l'éducation familiale sur la réussite scolaire". *Dossier d'actualité Veille et analyses*(63). Consulté le août 7, 2017, sur <http://www.inrp.fr/vst/DA/detailsDossier.php?dossier=63&lang=fr>

MORIN, J. (2012). "*L'implication des parents dans la scolarité de leur(s) enfant(s) à l'école élémentaire: des différences selon les milieux sociaux?* Mémoire Master2 Métier de l'Enseignement de l'éducation et de la formation Spécialité Enseignement du Premier Degré. Mémoire, Université de Nantes. Consulté le Juin 2017, sur <http://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00782590>

Dictionnaires

Dictionnaire Encarta (2009)

Dictionnaire Le Grand Robert